



Achat maison sur un terrain qui va être indivisé

Par Freddy

Bonjour ,

Je vais acheté une maison sur un terrain qui va être indivisé, je voulais savoir comment ca se passe suite a ce terrain qui va être indivisé ne va plus être clos de ce fait , alors qu'a la base tout le terrain était clos . Qui doit en refaire la clôture pour retrouvé mon terrain clos ?

Cordialement

Par Al Bundy

Bonjour,

Que signifie : le terrain va être indivisé ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

"indivisé" ? ou "divisé" ?

Vous achetez cette maison et seulement une partie du terrain initial ?

Vous pouvez exiger dans le compromis que le vendeur devra vous délivrer le bien avec une clôture selon la nouvelle limite.

Sinon c'est à vous de remettre une clôture après signature de l'acte authentique.

Par Freddy

Que le terrain a ce jour fait 1150m² , et demain de mon coté j'aurais 600 m² . on peut dire qu'il est divisé

Par Al Bundy

Il s'agit donc pour vous d'acquérir un lot issu d'une division parcellaire.

Pour la question de la clôture, yapasdequoi vous a donné une réponse.

Par Freddy

merci a vous deux

Par StephaneB

Bonjour

Juste une remarque : attention aux servitudes qui pourraient alors s'imposer.